

# La maison des aînés de Foncine reçoit ses premiers locataires

21.02.2011

Attendue depuis longtemps par les seniors du secteur, la maison des aînés de Foncine-le-Haut vient d'accueillir ses premières colocataires résidentes dans les appartements aménagés pour personnes âgées en perte d'autonomie.

## Les six studios pour personnes âgées sont tous réservés

Le projet a été réalisé sous l'impulsion de Gilbert Blondeau, maire et conseiller général.

Voté par le conseil municipal, le projet se concrétise enfin. Le souhait du maire était de permettre aux personnes âgées entrant en dépendance de vivre avec un certain confort et une sécurisation au cœur de leur attache familiale et géographique.

Le pari semble réussi si l'on écoute Louise Fumey-Dumoulin, première colocataire s'exclamer : « C'est le luxe, c'est peut-être mieux qu'au paradis. » Elle se dit ravie de la gentillesse du personnel d'aide et semble enthousiasmée par ce nouveau mode de vie qu'elle a choisi, suite à une dégradation de sa mobilité.



Louise Fumey-Dumoulin et Madeleine Fumey-Badot, les deux premières colocataires, entourées des auxiliaires de vie / Photo Daniel Grimbuhr

Cette résidence se situe à deux pas du cœur du village dans un bâtiment réa-

ménagé dit « l'usine château » bien connue des Fonciniens pour son passé industriel.

À proximité, une passerelle sur la saïne permet l'accès à la place commerciale du village et la médiathèque.

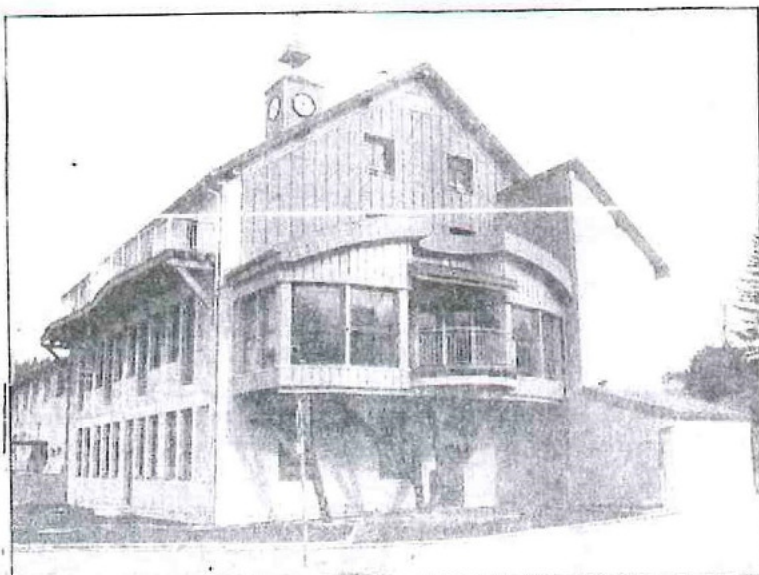
L'infrastructure du bâtiment comporte quatre niveaux. Au rez-de-chaussée avec le centre de consultations médicales, le cabinet de kinésithérapeute et une salle d'attente. Au premier étage se trouvent six studios d'environ 30 m<sup>2</sup> pour personnes âgées. Tous sont réservés. Ils sont composés d'une salle de convivialité, salon, cuisine, télévision.

Les étages supérieurs sont agencés en appartements privatifs loués par les personnels d'assistance. Le

concept de cette résidence, basé sur la colocation, est développé par la société Âge et vie, qui compte dix maisons fonctionnelles en Franche-Comté.

Cindy Arbey, coordinatrice, supervise celle de Foncine en relation avec Valérie Contensuzas, présidente de l'association Vivre à Foncine.

Trois auxiliaires de vie, Christelle, Déborah et Amélie, domiciliées sur place, assurent l'assistance aux personnes âgées, 24 heures/24, avec un planning d'astreinte. Elles sont embauchées avec un contrat CDI de 35 heures. La dépendance, sujet d'actualité, a peut-être trouvé un palliatif ou une solution intermédiaire entre le maintien à domicile et la maison de retraite.



La maison des aînés est à deux pas du cœur du village

/ Photo Daniel Grimbuhr